

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 37/38

25^e année • mercredi 14 septembre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Les femmes n'ont pas à travailler un an de plus. Elles l'ont dit une nouvelle fois haut et fort le 5 septembre lors de la venue du conseiller fédéral Alain Berset à Lausanne pour une conférence sur AVS 21. A quelques jours de la votation, la mobilisation prend de l'ampleur. La jeunesse est aussi au rendez-vous. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Voter, un geste essentiel pour défendre l'AVS!

Sylviane Herranz

Plus que dix jours pour convaincre. Pour que tous les indécis et tous ceux n'allant habituellement pas voter le fassent. Plus que dix jours pour redoubler d'efforts afin que le 25 septembre, le Non à AVS21 et le Non à la hausse de la TVA sortent victorieux des urnes. Plus que dix jours pour éviter que notre assurance sociale solidaire ne bascule vers un nouveau démantèlement, d'abord par l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ensuite par la hausse du départ à la retraite de toutes les personnes qui, au vu des faibles rentes attendues, seront contraintes de travailler jusqu'à 66, 67 ou même 70 ans comme le permettra cette contre-réforme si elle est acceptée.

Pour faire passer AVS21, la droite nous parle d'égalité, de solidarité... Or c'est bien du contraire dont il s'agit. La semaine dernière, le Conseil fédéral adoptait un rapport sur les écarts de revenus entre femmes et hommes, rapport qu'il a élaboré à la suite d'un postulat déposé en septembre 2019, trois mois après la massive Grève des femmes du 14 juin, par la conseillère nationale bâloise Samira Marti. Ce rapport ne fait que confirmer ce que crient les syndicats et les collectifs féministes depuis des lustres: l'égalité, pourtant inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981 et dans la loi depuis 1996, n'est toujours pas réalisée, tant en matière de salaires que de rentes, et de répartition du travail rémunéré et non rémunéré.

Le rapport affiche des chiffres toujours effarants, montrant que rien n'a bougé ces dernières années. Ainsi, pour ce qui concerne les écarts de salaires, ils s'élèvent encore à 19,6% dans le secteur privé et à 18,1% dans le secteur public. La part inexpliquée de ces différences, soit celle ne relevant pas de caractéristiques personnelles (âge, formation, années de service) ou de facteurs professionnels (position, branche, etc.) est de 8,7% dans le privé et de 6,8% dans le public. Concrètement, au-delà des pourcentages, il s'agit bien d'espèces sonnantes et trébuchantes. Le rapport chiffre cette différence inexpliquée à 684 francs par mois en moyenne dans le privé et à 602 francs par mois dans le secteur public.

L'écart de rente gigantesque entre femmes et hommes est aussi confirmé par la publication. Si le 1^{er} pilier, l'AVS, présente des rentes quasi égales, en raison de son système solidaire et de répartition, le 2^e pilier affiche une inégalité crasse. A cause de cette inégalité, l'écart de rente globale (AVS et LPP) se monte à plus d'un tiers. Et les chiffres de la LPP sont affolants: seules 49,7% des femmes touchent une rente du 2^e pilier, contre 70,6% des hommes. Et cette rente est en moyenne d'un montant de 47% inférieur à celle d'un homme, soit presque la moitié! Tous ces chiffres devraient inciter à rejeter vivement AVS21 pour contrer le démantèlement de nos retraites. Ils montrent aussi que si l'égalité salariale était réalisée, des centaines de millions de francs pourraient alimenter chaque année les caisses de l'AVS, ouvrant ainsi la voie à une hausse des rentes pour toutes et tous. Or le Conseil fédéral n'entend pas tirer les conclusions qui s'imposent des chiffres qu'il publie lui-même... Non content d'autoriser le patronat à continuer de violer la Loi sur l'égalité, il fait le forcing pour imposer une réforme de l'AVS dont les femmes sont les premières victimes. Il faut mettre fin à cette hypocrisie. Voter 2x Non à AVS21 est un élément essentiel pour y arriver et préserver ainsi notre assurance sociale! ■

PROFIL

Yann Bechtel, de la grande distribution à l'épicerie bio.

PAGE 2

SIMPLE PAY

Smood doit assumer ses responsabilités.

PAGE 3

MIGROS GENÈVE

Le personnel étudiant gagne une 1^{re} manche.

PAGE 5

ENVIRONNEMENT

L'initiative pour un fonds climat est lancée.

PAGE 9

AVS 21
2x NON

Aline Andrey

Depuis neuf mois, Yann Bechtel voit son épicerie grandir peu à peu. Ses produits sont tous bios, et le plus possible issus de la production locale. Il privilégie aussi le vrac, lui qui, déjà chez lui avec son épouse et ses trois filles, n'utilise pas même un sac poubelle de 17 litres par mois. L'étiquette écolo, il la revendique, tout en étant conscient de ses incohérences, comme celle de fumer ou de manger parfois de la viande. En décembre 2021, «Chez L'Épicier» ouvrait à Gland. Si le chiffre d'affaires ne décolle pas encore assez pour sortir un salaire décent, Yann Bechtel arrive à payer ses factures et à ralentir. «Je n'ai plus le stress de la route, la pression du patron ni les horaires de fou de la grande distribution. Je peux enfin voir mes filles se lever, les amener à l'école avec mon vieux vélo électrique, être là pour le souper», indique celui qui a travaillé dans une grande enseigne suisse pendant vingt-deux ans, dont quinze à diriger des magasins sur l'Arc lémanique. La vente, il connaît donc. Et il aime. Alors qu'il ne l'a pas vraiment choisie. Né d'une mère enseignante et d'un père publiciste, il grandit en campagne, à Givrins, au-dessus de Nyon. Bon élève, cela se complique à l'université où, pendant quatre ans, il cherche sa voie sans la trouver. «Ce n'était pas mon univers. Je me sentais hors-sol. C'était trop théorique, même si j'aimais beaucoup les matières.» Soit l'histoire, le latin, l'égyptologie, puis sciences po.

DÉCLIC ÉCOLOGIQUE

Son job d'étudiant de caissier deviendra ainsi peu à peu son emploi à temps plein. Formé sur le tas, il aime la diversité des tâches et, surtout, les relations humaines entre collègues et avec les clients. Il travaille dans plusieurs magasins de l'Arc lémanique, se marie et devient père. Si sa sensibilité écologique et son positionnement politique à gauche le constituent, sa première baffe environnementale en lien avec son métier a lieu durant la période de Noël 2017. «C'était la première fois que je travaillais dans un aussi grand magasin, l'un des plus grands de Suisse. Et cette hypersurconsommation m'a frappé au point d'en avoir des nausées physiques.» Son chemin intellectuel autour de la destruction du vivant s'amplifie, tout comme son sentiment d'urgence. «Mais je me plaisais dans cette entreprise et j'avais besoin d'une assurance financière. Ma femme était au foyer et j'avais trois enfants en bas âge. Puis, la situation s'est détériorée dans mon couple et au travail. Au point d'en faire un burn-out.» C'est pendant son arrêt maladie que son idée d'épicerie se développe, tout comme son esprit critique. «En vingt-deux ans de métier dans le commerce de détail, j'ai pu assister à un durcissement des rapports humains. La mission sociale et responsable des coopératives a été oubliée par la nouvelle génération de

dirigeants. Le bio n'est qu'une question économique et d'image. C'est du business. Les emballages et le gaspillage alimentaire sont toujours un gros problème. Les bons produits bios ne sont pas plus nombreux. Dans les biscuits labellisés, il peut y avoir de l'huile de palme, des adjuvants...» Yann Bechtel prône ainsi un retour aux épiceries, proches des gens, créatrices de liens. «Je sais ce que je vends, je connais le petit producteur local personnellement. Le stock est plus facile à gérer: je peux revaloriser les produits avant de devoir les jeter, soit en

les consommant en famille soit en les partageant avec le traiteur indien, Feel Bliss, avec qui je partage le local.»

ÉPICERIES À LA PEINE

L'épicier veut y croire, malgré les fermetures qui frappent bon nombre de magasins en vrac cette année, faute, selon diverses hypothèses, au Covid, au vrac dans les grandes surfaces, au manque de temps, à la paresse des consommateurs, aux mites, aux prix... «Je crois à un nouvel élan. Personnellement, j'ai une grande expérience de la vente et j'ouvre avec une ligne claire:

tout est bio, le plus possible local et en vrac. On peut quasi trouver tout ce dont on a besoin. Mais j'essaie de sensibiliser mes clients au fait qu'il faudra bientôt se passer de noix de cajou, voire de chocolat. Car sans pétrole...» A l'exception de quelques produits, surtout non alimentaires, Yann Bechtel et sa famille ne consomment que ce qu'il vend dans son magasin. Les bons? «Mes enfants en reçoivent assez aux anniversaires, rigole-t-il. Ils ne sont pas en manque de sucre.» Quant aux prix, il est certain que les produits transformés sont plus chers. «En fait,

quand on se met à s'alimenter en bio et en local, comme quand on décide d'arrêter la voiture, il s'agit de bouger son cadre de vie, changer ses habitudes, sinon on ne s'en sort pas.» Les pâtes vaudoises à 14 francs le kilo, deviennent un plat de luxe du samedi soir. Quand les grains d'épeautre, de blé et d'avoine sont mangés au quotidien. Plus largement, l'épicier regrette que le budget nourriture, pourtant essentiel à notre survie, des ménages suisses ait fondu depuis un siècle. Soucieux de permettre à ses clients de se nourrir correctement sans grever leur budget, il a baissé les prix de ses fruits. «Au point qu'ils sont parfois même moins chers que dans les grands magasins.» Il indique aussi que derrière des pâtes à 1 franc le kilo ou une paire de chaussures à 20 francs, il y a forcément l'exploitation de la planète et d'êtres humains. Partie prenante du groupe familles d'Extinction Rebellion, il milite pour une société postcapitaliste et postcroissance. «En tenant compte de la justice sociale au niveau local et mondial, c'est chaud! Le virage est serré, mais on n'a pas le choix.» Le sourire jamais loin, malgré la gravité de la situation, Yann Bechtel rêve de voir de plus en plus de gens prendre conscience de l'urgence et oser changer de vie. «Un autre chemin est possible.» ■

Site de l'épicerie sur: chezlepicier.ch



Dans son épicerie à Gland, Yann Bechtel ne jure que par le bio et privilégie autant que possible le vrac et les produits locaux.

FACE À LA SURCONSOMMATION, IL RÉINVENTE SON MÉTIER

Durant plus de vingt ans, Yann Bechtel a travaillé dans une grande enseigne du commerce de détail. Il vient d'ouvrir une épicerie bio en phase avec sa militance


DE BIAIS

Christophe Gallaz

DU SYMBOLE MONARCHIQUE AUX NEUTRALITÉS FICTIVES

Il est intéressant de juxtaposer les commentaires suscités par la mort d'Elizabeth II et ceux suscités par le principe de la neutralité suisse en ce début de XXI^e siècle. La reine, saluée de façon spectaculaire par les populations mondiales, inspire en gros deux approches divergentes. Soit on la moque en tant qu'être n'ayant jamais pensé ni prononcé de substantiel pendant son règne de 70 ans, sous le signe d'une insignifiance touchant à l'ordre décoratif en version quasi potiche («Une

reine en glaise», comme la désigne l'auteur d'un texte par ailleurs magnifiquement torché sur le site de *Mediapart*), soit on l'estime pour avoir été le génie discrétissime, et pourtant décisif aux heures graves, du Commonwealth défilé par la grande Histoire et de la Grande-Bretagne ballottée par la sienne propre un peu plus petite. Or on peut déduire de ces deux perceptions la même hypothèse: Elizabeth II sut constituer pour le moins un symbole, mot défini par les dictionnaires comme étant «ce qui, en vertu d'une convention arbitraire, correspond à une chose ou à une opération qu'il désigne» – la «chose» étant ici l'ordre politique à l'œuvre en Grande-Bretagne comme autrefois dans les pays du Commonwealth. Et non seulement l'ordre politique, d'ailleurs, mais l'Etat britannique ou les Etats du Commonwealth et leurs populations respectives, la reine ayant eu la chance d'être une femme, si je puis dire, c'est-à-dire une forme de tutelle plus protectrice et plus «en coupole» qu'un roi.

La reine Elizabeth II en tant que fiction rayonnante et productive, donc, pouvant fonctionner comme une garantie de constance pérenne, à l'aune de laquelle on peut faire apparaître la neutralité suisse comme une fiction d'un autre type, comme une fiction-paravent beaucoup moins surplombante et par conséquent beaucoup plus instrumentalisable par mille pouvoirs au nom de mille intérêts purement séculiers. Il faut être en effet d'une naïveté MONONEURONGALLAZALE pour supposer que la neutralité, dans sa version confédérale, soit autre chose qu'un mensonge patiemment mis au point dans nos régions pour ses vertus fructifères dans tous les domaines publics allant de la politique à l'économie. Ou non pas d'une insondable naïveté, mais d'une insondable perversité dans l'art de l'escroquerie conceptuelle devenue machinale à force d'avoir été glissée dans la psyché collective – aux fins que nul ne s'en rende plus compte et ne songe à discourir à ce propos. Sauf depuis quelque temps, sous l'effet notam-

ment de la guerre en Ukraine ayant sommé nos esprits vernaculaires de choisir un peu leur camp: ce fut fait sur le mode dûment méritant pour accueillir les malheureux chassés par le conflit, mais on verra pour combien de temps... La neutralité suisse, en effet, ne correspond à rien d'officiel ou de répertorié. Ne correspond pas aux définitions que donnent de ce mot nos chers dictionnaires, par exemple, qui mentionnent aussi le «choix» de ne «prendre aucun parti». Et ne correspond pas davantage aux approches qu'en suggère l'essayiste Roland Barthes, par exemple encore, nous expliquant qu'à ses yeux le désir du Neutre est celui qui vise à suspendre les «ordres», les «lois», les «arrogances», les «terrorismes» ou les «mises en demeure». Rien de tout cela: la neutralité suisse est une trouvaille particulière. Elle s'est affinée sous les effets d'une corruption intellectuelle diffuse, patiente et parfaitement volontaire, de manière à constituer pour l'essentiel un moyen de propulser la nation au rang

des plus admirables à l'échelle planétaire. Un moyen de promouvoir ces opérations à fort pouvoir narcissique que sont les missions de bons offices entre Etats belligérants. Et un moyen de rendre plus insoupçonnables telles ou telles relations marchandes suspectes ou carrément illégales. Moi, je cherche l'origine de cette évolution. De cette aptitude qu'eurent nos populations, au fil de l'Histoire, à fusionner pareillement les mises en spectacle de la vertu tout en produisant les mises en réalité subreptice du mensonge. Le Mal emballé dans les papiers-cadeaux du Bien. Je cherche l'origine de cette faculté qu'elles eurent de fabriquer ce pays si riche d'une part en faussaires agréés par le système et d'autre part en justiciers amateurs, les mêmes qui dénoncent aux pouvoirs publics leurs concitoyens coupables de laisser traîner leurs sacs d'ordures hors des cases horaires officielles. God save the Queen!, parfois. ■

LES LIVREURS LICENCIÉS EXIGENT QUE SMOOD ASSUME SES RESPONSABILITÉS

Soutenus par Unia, les 218 travailleurs licenciés de la société sous-traitante Simple Pay veulent obtenir le paiement des arriérés salariaux et l'élaboration d'un plan social



Unia soutient les travailleurs de Smood et demande que l'entreprise réengage rapidement tous les livreurs licenciés par Simple Pay, a indiqué Helena Verissimo de Freitas, au centre, lors de la conférence de presse.



Au nom de ses collègues, Maher a présenté les revendications du personnel. Outre la reprise par Smood, pour qui ils travaillaient concrètement, ils exigent que tous leurs arriérés de salaires et frais professionnels soient versés.

Jérôme Béguin

Smood rechigne encore à assumer ses responsabilités vis-à-vis des livreurs victimes du licenciement collectif chez Simple Pay. Début août, cette société sous-traitante de l'entreprise de livraison de repas et de courses avait annoncé devoir se séparer de ses 218 employés faute de pouvoir répondre à l'injonction des autorités à se mettre en conformité. Fondée par une ancienne dirigeante de Smood, cette Sàrl fournissait une bonne partie du personnel de livraison. En rémunérant à la minute, soit uniquement durant les livraisons, sans prendre en compte les temps d'attente, elle ne respectait toutefois pas la Loi sur le travail ni la Loi sur la location de services. Et se retrouve aujourd'hui au bord de la faillite. «Nous refusons d'être laissés sur le carreau par la faillite de Simple Pay alors que nous avons travaillé pour Smood.» Lors d'une conférence de presse donnée mercredi dernier, Maher,

un employé de Simple Pay, a résumé les revendications des livreurs. «Les travailleurs demandent à être rapidement réengagés par Smood ou, dans le cas contraire, à ce qu'un plan social soit élaboré comprenant une aide à la recherche d'emploi et à la reconversion professionnelle», explique Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève. Selon le syndicat, qui a accompagné les travailleurs durant la procédure de consultation pour licenciement collectif, Smood serait d'accord d'engager directement près de 150 livreurs. De son côté, Chaskis, société sous-traitante d'Uber Eats à Genève, serait intéressée par 50 à 60 autres. Le compte pourrait être presque bon, sauf qu'il ne s'agit pas d'une reprise collective du personnel, mais d'un recrutement sur une base individuelle et sans garanties. Autre point important, les arriérés de salaires: «Nous voulons la garantie que toutes nos heures travaillées ainsi que nos frais professionnels seront intégrale-

ment payés», explique Maher. Or, Simple Pay et Smood se renvoient la balle. En plus, le salaire d'août des employés de Simple Pay n'a pas été versé, mettant encore en difficulté des personnes déjà en grande précarité. «Sur les quatre derniers mois de travail, j'ai gagné entre 200 et 600 francs, c'est grâce à ma femme que je suis encore debout», témoigne Maher. Résidant à Martigny, le livreur est employé depuis 2019 sur la Riviera sans que Simple Pay n'ait versé un centime pour les frais de son véhicule. Entre les salaires dus pour le temps d'attente, les frais professionnels, ainsi que les majorations pour le travail du dimanche et de nuit, Unia a calculé à 61 000 francs les arriérés de salaires en faveur de Maher. «Selon nos estimations, Smood doit plus de dix millions aux travailleurs», indique Roman Künzler, responsable de la branche logistique et transport chez Unia.

SIMPLE PAY, «UNE COQUILLE VIDE»

Smood ou Simple Pay? Les deux avocats du personnel mandatés par le syn-

dicat, M^{rs} Caroline Renold et Christian Dandrès, sont catégoriques: «Simple Pay est un montage permettant de gruger les travailleurs», assure la première. La fondatrice et gérante de Simple Pay n'est autre qu'une ancienne administratrice de Smood, ce qui, forcément, interroge. «Simple Pay travaille quasi exclusivement pour Smood, c'est une coquille vide créée pour que Smood ne soit pas en relation de travail directe avec les livreurs, un fusible que l'on peut faire sauter si les travailleurs revendiquent leurs droits», renchérit le conseiller national. La société qui avait engagé quelque mille livreurs est, raconte-t-il, «installée dans un sous-sol avec une table, trois ordinateurs et une machine à café». «Simple Pay nous dit ne pas pouvoir rémunérer les travailleurs, car Smood ne paie pas.» La situation était déjà la même au printemps 2021, lorsque AlloService, une autre société sous-traitante utilisée par Smood, avait dû licencier plus de 150 livreurs faute d'arriver à payer le

salaire minimum cantonal genevois de 23 francs l'heure introduit à l'automne 2020. Smood refusait alors de changer les contrats et d'adapter ses tarifs. «Nous pensons qu'ils recherchent par une probable faillite de Simple Pay à se soustraire abusivement à leurs créances», indique M^{re} Christian Dandrès. Des requêtes vont être déposées devant les tribunaux pour faire reconnaître la responsabilité de Smood. Unia cherche aussi à interpellier la direction de Migros Genève. La coopérative régionale est en effet le principal partenaire de Smood, elle y a investi 16,3 millions, en détient 46% des actions et trois des cinq sièges du conseil d'administration. «Nous attendons qu'elle pèse de tout son poids pour débloquer la situation et parvenir à un accord équilibré, souligne Helena Verissimo de Freitas. Il serait incompréhensible qu'elle cautionne les pratiques socialement irresponsables et juridiquement douteuses de Smood et de Simple Pay.» ■

Genève: la grève aux TPG de nouveau sur les rails

Le personnel se bat pour une indexation correcte des salaires comme le prévoit leur statut

Jérôme Béguin

Un préavis de grève aux Transports publics genevois (TPG) devrait être déposé cette semaine. Les 70% des syndiqués SEV et Transfair de la régie publique ont en effet voté en faveur de mesures de lutte. Les travailleurs contestent la décision de la direction de ne pas indexer les salaires en 2022. Le statut du per-



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

sonnel des TPG garantit pourtant une indexation calculée du mois de novembre de l'année précédente au mois de novembre de l'année en cours, soit, en l'occurrence, +1,2% de novembre 2020 à novembre 2021. Mais depuis décembre 2021, la direction prend prétexte des mauvais résultats enregistrés en raison de la crise sanitaire pour ne pas appliquer le statut. Le déficit de l'entreprise de transport se monte certes à 6,9 millions de francs en 2021, mais le produit d'exploitation atteint tout de même 484 millions. Le Canton de Genève, qui affiche un excédent de près d'un milliard, aurait sans doute les moyens d'assumer les 3 millions de l'indexation. Une prime de 500 francs a bien été proposée, mais elle a été jugée insuffisante par les membres des syndicats, qui avaient déjà décidé d'une

grève pour le 28 juin dernier. Celle-ci avait été suspendue, car la direction avait alors saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). Au cours de la médiation, le personnel a accepté de «faire un effort», relate Aurélie Lelong, secrétaire syndicale du SEV, en ramenant leurs revendications à une indexation de +1,2% à partir de septembre 2022 seulement, accompagnée d'une prime de 500 francs. La direction, de son côté, n'est pas allée plus loin que +0,6% en septembre et 400 francs de prime. «Cela ne suffit pas, c'est bien trop éloigné de ce que nous demandions.» Les syndicats doivent décider cette semaine des modalités de cet arrêt de travail. En 2014, les conducteurs et les mécaniciens avaient mené avec succès une journée de grève, déjà pour des questions salariales. ■

VALAIS: SALAIRE MINIMUM DE 4000 FRANCS DANS LES REMONTÉES MÉCANIQUES

Un nouveau contrat-type a été établi. Des discussions sont en cours pour rendre les salaires obligatoires

Jérôme Béguin

Les employés des stations de ski valaisannes devraient bénéficier dès l'année prochaine d'un salaire minimum de 4005 francs. Le Conseil d'Etat a en effet adopté le nouveau contrat-type ordinaire (CTT) des remontées mécaniques valaisannes. Négocié entre Remontées mécaniques du Valais, la faïtière des entreprises, et les syndicats, le CTT entre en vigueur le 15 septembre. Il prévoit un salaire minimum de 4005 francs versé treize fois ou de 22,75 francs l'heure, ainsi qu'une nouvelle grille salariale tenant compte des fonctions et de l'expérience. Le gouvernement entend rendre ces salaires obligatoires par étapes: dès le 1^{er} janvier 2023 pour le premier et à partir du 1^{er} juin suivant pour la nouvelle grille. «Des discussions dans ce sens sont en cours avec la Commission tripartite cantonale qui regroupe des représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats», a-t-il communiqué. Secrétaire régional d'Unia Valais, Blaise Carron salue le nouveau CTT et juge «absolument indispensable» la déclaration de force obligatoire: «L'un ne va pas sans l'autre, si on peut y déroger, c'est du vent.» En mai dernier, le rapport commandé par la Commission tripartite avait dévoilé une situation de sous-enchère abusive et répétée dans les remontées mécaniques. Sur la période 2018-2021, 36% des salaires constatés dans la branche étaient inférieurs aux salaires prévus par le CTT en vigueur. Sur 53 entreprises contrôlées, 39 avaient rémunéré certains de leurs collaborateurs en dessous des minima prévus, tels que le salaire minimum de 22,35 francs. «Ce grand dumping avait montré la nécessité de rendre le CTT obligatoire», souligne le syndicaliste. Le contrat-type pour la maintenance et le nettoyage industriels impose déjà des salaires minimums. «On peut se demander si le processus ne pourrait pas être répété pour les CTT de l'agriculture et celui des ouvriers de cave. Il faudrait là aussi des contrôles.» ■

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 4 octobre 2022 à 19h00

Secrétariat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2e étage (nouveaux locaux), 2800 Delémont

Informations et inscription:
transjurane@unia.ch, T 0848 421 600
Michele De Bonis, T 079 297 38 80



UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires



De nouveaux passe-droits pour les multinationales et les gros investisseurs ?

NON

à la suppression de l'impôt anticipé

WWW.EVENEMENT.CH

Unia Transjurane secrétariat de Delémont



Pour mieux vous accueillir

Du 26 au 30 septembre le bureau de Delémont sera fermé.
Dès le 3 octobre 2022, retrouvez-nous dans nos nouveaux locaux à la rue de la Jeunesse 2 - bât. Polyadès, 2e étage a.

Nouvelle adresse	Nouveaux horaires
Syndicat Unia région Transjurane rue de la Jeunesse 2 Case postale 2800 Delémont 1	du lundi au jeudi - 9h00-11h30 - 13h30-17h30

UNIA

Bientôt la retraite à 67 ans ?



AVS 21

2x NON

Payer plus pour recevoir moins?

Référendum AVS 21 c/o USS

À GENÈVE, LES ÉTUDIANTS GAGNENT UNE PREMIÈRE MANCHE FACE À MIGROS

Les étudiants employés par le géant orange se sont battus contre la flexibilisation de leurs conditions de travail. Ils ont remporté un premier succès, mais d'autres améliorations sont attendues

Sylviane Herranz

La mobilisation des étudiantes et des étudiants travaillant chez Migros à Genève pour financer leurs études a porté ses fruits. Même si toutes les revendications n'ont pas été satisfaites, un pas en avant a été réalisé. Rappelons qu'à l'orée de l'été, le 21 juin, ils s'étaient rassemblés devant la succursale de la gare Cornavin pour dénoncer la modification de leurs contrats de travail par l'entreprise qui entendait flexibiliser davantage leur emploi. Jusque-là, les contrats du personnel étudiant prévoyaient généralement 8, 10 ou 12 heures de travail fixe par semaine, que les jeunes pouvaient compléter par des heures supplémentaires, pour autant qu'ils donnent leur accord. Or, les nouveaux contrats, envoyés aux 323 étudiants engagés par Migros Genève, prévoyaient un horaire flexible de 8 heures à 20 heures par semaine pour les Suisses et les détenteurs d'un permis C, et de 8 heures à 15 heures pour les autres, ainsi que la possibilité pour l'entreprise de les déplacer

d'une succursale à l'autre. Informés en pleins examens, les étudiants s'étaient approchés d'Unia pour être soutenus. Face à ce congé-modification, au délai de signature du nouveau contrat extrêmement court, et au refus de Migros d'entamer une procédure de consultation prévue pour les licenciements collectifs, le syndicat et les étudiants avaient saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) le jour même de leur action. Cette démarche a poussé Migros à ouvrir une consultation.

13^e SALAIRE ACCORDÉ

Le 5 septembre, Unia informait du résultat de cette procédure. Ainsi, après deux assemblées des étudiants en juillet et l'envoi des revendications à Migros, cette dernière a transmis un avenant aux contrats à tous les étudiants, comprenant plusieurs avancées. «Parmi les revendications, Migros a accepté de verser un 13^e salaire au personnel étudiant. Elle a également donné son accord à la présence d'un représentant dans la commission du personnel,

mais pas avant le début de la prochaine législature, soit en 2026», détaille Gahla Doerig, secrétaire syndicale d'Unia Genève. Elle ajoute qu'au sujet de la flexibilité, les étudiants ont obtenu de Migros la possibilité de demander une limite des heures maximales à travailler. Un point central pour préserver le cadre de leurs études et éviter les surmenages. En revanche, ils n'ont pas obtenu de garanties en matière d'heures minimales, enjeu important pour qu'ils puissent disposer d'une stabilité de revenu durant leurs études. Deux autres demandes n'ont pas été satisfaites. Celle de disposer d'au moins cinq jours fériés de congé sur les neuf habituels du canton de Genève. Une exigence importante pour les jeunes travaillant souvent le dimanche dans les succursales de la gare et de l'aéroport. Et celle de ne pas pouvoir transférer les étudiants d'un commerce à l'autre sans leur accord écrit. Ce dernier refus serait lié à un changement de règlement en cours qui affecterait l'ensemble du personnel de Migros Genève.

NOUVELLE ASSEMBLÉE EN OCTOBRE

Le dialogue avec le géant orange pour l'amélioration des conditions de travail des employés étudiants devrait se poursuivre. «Migros nous a informés qu'elle reviendrait vers nous en novembre. Nous nous réjouissons de l'ouverture de ces discussions, mais la

société conditionne cela au fait que l'on ne parle pas dans la presse, ce qui n'est pas acceptable», souligne la syndicaliste, qui souhaite alerter Migros sur les attentes et les problèmes rencontrés par son personnel étudiant. Outre les revendications non satisfaites, les étudiants comptent en présenter de nouvelles. «Lors des assemblées déjà effectuées, la question des salaires est ressortie. Les étudiants sont payés au minimum légal genevois, mais ils n'ont pas les suppléments prévus par exemple chez Coop pour le tra-

vail du dimanche ou des jours fériés», note Gahla Doerig. Unia et le collectif des étudiants vont appeler à une nouvelle assemblée générale pour débattre et adopter de nouvelles exigences. Elle devrait avoir lieu dans la première quinzaine d'octobre. «Les étudiants d'Unia et du collectif se mobilisent. Ils ont senti parmi leurs collègues l'envie de bouger. Nous allons continuer de lutter contre la flexibilisation et les dégradations de conditions de travail et pour des contrats plus justes.» ■



Les étudiants continuent d'exiger une garantie d'heures minimales travaillées.

OLIVIER VOGELSANG

OLIVIER VOGELSANG

Le 21 juin dernier, les étudiants travaillant pour Migros Genève tenaient une conférence de presse avec Unia devant la succursale de la gare Cornavin pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail.

POING LEVÉ

ÇA TOURNE PAS ROND

Par Manon Todesco

La polémique a fait la Une de tous les médias français. La semaine passée, lors de la conférence de presse précédant la rencontre entre le Paris Saint-Germain (PSG) et la Juventus de Turin dans le cadre de la Ligue des Champions, l'entraîneur parisien Christophe Galtier et son joueur star Kylian Mbappé ont provoqué un tollé général. Interrogé par un journaliste sur les déplacements – même très courts – de ses joueurs en jet privé et sur la proposition de la SNCF d'affréter des trains pour l'équipe, Christophe Galtier livre une réponse complètement déplacée: «Pour être très honnête avec vous, on a parlé avec la société qui organise nos déplacements et on est en train de voir si on ne peut pas se déplacer en char à voile... Voilà.» A sa droite, le prodige Mbappé pouffe de rire, comme un gamin mal élevé. Les images sont gênantes, déconcertantes, surréalistes. A la sortie d'un été caniculaire et alors que la sécheresse fait encore rage, que les Français ont été appelés par leur président à la sobriété énergétique, que les forêts s'embrasent ici et les inondations tuent ailleurs, ces deux bouffons du ballon rond provoquent la colère des milieux écologiques, mais aussi des élus et des citoyens.

L'entraîneur aurait pu botter en touche, ou jouer la langue de bois, mais il a choisi l'arrogance et la supériorité. Ce sera donc un carton rouge. Les réactions déferlent à la vitesse de la lumière. «Irresponsables», «à côté de la plaque», «déconnectés», «indécents», «navrants», «méprisants»: les critiques vont bon train, et à raison. Pour quelqu'un qui s'attendait à la question, on espérait franchement mieux de sa part. Face à l'ampleur du dossier, Galtier a reconnu avoir fait une «blague de mauvais goût», sans pour autant s'excuser. Il a par ailleurs assuré qu'au PSG, joueurs et staff «font très attention au problème du climat». Evidemment! Ah, on me dit dans l'oreillette que le désormais parisien Lionel Messi a effectué 52 vols avec son jet privé entre juin et août, soit 1500 tonnes de CO₂. Autant qu'un Français en 150 ans! Bon... c'est pas comme si l'actionnaire majoritaire du club, le Qatar, organisait une Coupe du monde au milieu du désert en faisant tourner la clim' dans des stades à ciel ouvert! Ah bah si...

Ce n'est pas une question d'humour, et de l'éternel: peut-on rire de tout? C'est une question de responsabilité et de messages, envers la jeunesse notamment, mais pas seulement. La crise climatique n'est plus un concept flou, c'est une réalité qui nous touche tous, au quotidien et au porte-monnaie. Pour l'endiguer, le gouvernement a déjà prévenu les Français qu'ils allaient devoir faire des efforts. Pour ces mêmes Français, qui galèrent souvent, cette scène est purement une insulte. Et leur rappelle qu'il y a bien deux mondes: celui des ultrariches, notamment les footballeurs, intouchables, dont l'exercice des privilèges en fait les champions de la pollution mondiale, et celui des travailleurs, sur la touche, qui triment et qui trinquent toujours plus pour les premiers. ■

COMMUNIQUÉ

OPPORTUNITÉ POUR UNE LOI EFFICACE SUR LA RESPONSABILITÉ DES MULTINATIONALES

Le contre-projet alibi à l'initiative pour des multinationales responsables doit être complété par un devoir de diligence en matière de travail forcé. Cela ouvre la porte à une réforme complète, qui permettrait à la Suisse de se mettre au niveau de l'Union européenne (UE). Le 6 septembre, la Commission des affaires juridiques du Conseil des États a approuvé l'initiative parlementaire de Corina Gredig intitulée: «Lutter contre le travail forcé en étendant le devoir de diligence». Son homologue du Conseil national a donc maintenant l'opportunité de transformer le contre-projet alibi à l'initiative multinationales responsables en une véritable loi sur la responsabilité des multinationales. La Suisse pourrait ainsi rattraper son retard massif sur l'Union européenne (UE) et les pays voisins, et faire en sorte que les multinationales soient tenues de respecter l'ensemble des droits humains et des normes environnementales internationales. L'ancien conseiller aux États Dick Marty, membre du comité de la Coalition pour des multinationales responsables, commente: «Le fait que le Parlement doive déjà réviser le contre-projet alibi, quelques mois seulement après son entrée en vigueur, montre à quel point le Conseil fédéral a arbitrairement limité le devoir de diligence à quelques violations des droits humains. Pour que la Suisse ne prenne pas encore plus de retard, le Parlement doit saisir cette opportunité pour élaborer une véritable loi sur la responsabilité des multinationales,

avec un devoir de diligence étendu et un mécanisme de mise en œuvre efficace.» En février dernier, la Commission européenne a présenté une loi sur la responsabilité des multinationales à l'échelle de l'UE qui, sur plusieurs points, va plus loin que l'initiative pour des multinationales responsables soumise au vote en 2020 en Suisse. Le processus législatif au niveau de l'UE devrait s'achever d'ici au printemps 2024. Lors de la campagne de votation sur l'initiative, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter avait martelé à travers tout le pays qu'elle souhaitait une loi suisse «coordonnée au niveau international» et que les multinationales en Suisse et dans l'UE devaient être «mises sur un pied d'égalité». Aujourd'hui, le Conseil fédéral doit agir et tenir cette promesse. Le 20 août, la Coalition pour des multinationales responsables a lancé une pétition* demandant au Conseil fédéral et au Parlement de s'atteler dès aujourd'hui à l'élaboration d'une loi efficace sur la responsabilité des multinationales. La récolte de signatures a pris un excellent départ: après environ deux semaines, plus de 40 000 personnes ont déjà signé. ■

Coalition pour des multinationales responsables

* La pétition peut être signée sur: responsabilite-multinationales.ch/petition

«65 ANS, C'EST TOUJOURS NON!»

A l'occasion de la venue du conseiller fédéral Alain Berset à Lausanne, le 5 septembre, près de 500 personnes ont manifesté contre la réforme AVS 21

Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Les tambours s'entendent de loin, tout comme les slogans hurlés par des femmes en colère et pas prêtes de se taire, ainsi que des hommes solidaires. En ce lundi 5 septembre, près de 500 personnes sont réunies pour exprimer leur opposition à la réforme AVS21 devant les portes du Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne. Là où la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCV) organise une conférence donnée par le conseiller fédéral Alain Berset, suivie d'un débat entre l'opposante Verte Léonore Porchet et la partisane PLR Simone de Montmollin.

67 ANS POUR TOUS

Bruyante, la manifestation réunit essentiellement syndicats, partis de gauche et collectifs féministes des différents cantons romands. Les slogans fusent, avec comme message principal: «65 ans, c'est toujours Non!». Des avions de papier volent dans les airs. Sur leurs ailes: «AVS 21, 2X Non, retour à l'expéditeur». Mais Alain Berset, entré discrètement par une petite porte, ne pointera pas le bout de son nez.

Lors d'un discours collectif, des militantes rappellent qu'augmenter l'âge de la retraite

des femmes d'un an, «c'est ouvrir la voie à la retraite à 67 ans pour tous». Alors que trouver un emploi après 50 ans est déjà difficile. «A un an de la retraite, seule une personne sur deux est encore active professionnellement. Les raisons sont diverses: problèmes de santé, licenciement, prise en charge d'un proche, chômage. Augmenter l'âge de la retraite va à l'envers du bon sens et précarise grandement les personnes en fin de parcours professionnel», explique une vendeuse. Une infirmière témoigne de son travail si éprouvant autant physiquement que psychologiquement qu'il lui est inenvisageable de travailler une année supplémentaire. «Cette révision, c'est davantage de précarité, de chômage et de maladies professionnelles. Pendant que les riches continueront de partir à la retraite anticipée en bonne santé et avec des rentes confortables. Les travailleuses ayant des revenus modestes n'auront pas d'autre choix que de trimer une année de plus, mais dans quelles conditions?»

L'ÉGALITÉ DES SALAIRES AVANT TOUT

Les militantes s'insurgent aussi contre le motif de l'égalité pour justifier l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. «Nous exigeons avant toute chose l'égalité des salaires et une meilleure répartition du

travail domestique. Les inégalités salariales et les temps partiels impactent fortement les conditions de retraite des femmes. Leurs rentes sont aujourd'hui en moyenne 37% inférieures à celles des hommes». Elles demandent donc «un système de prévoyance qui tienne compte des multiples formes de parcours professionnels». Elles rappellent que les couples sont également les perdants de cette réforme. Tout comme les classes modestes et moyennes avec l'augmentation de la TVA, «l'impôt le plus antisocial qui soit», puisqu'il ne tient pas compte du revenu.

Enfin, elles soulignent la bonne santé des finances de l'AVS. «La fortune de l'AVS a passé de 22,7 à 49,7 milliards de francs entre 2000 et 2021». L'année dernière le résultat du compte AVS était de 2,6 milliards de francs. Et même si les prévisions alarmistes se réalisaient, l'égalité salariale, grâce à l'augmentation des revenus des femmes, apporterait chaque année 825 millions de cotisations supplémentaires. Sans compter la possibilité de recourir aux bénéfices de la BNS, qui se montent pour 2021 à 26 milliards de francs. ■



C'est avec force que de nombreuses personnes ont à nouveau crié leur colère à Lausanne contre la réforme AVS21, concoctée par Alain Berset et soumise au vote le 25 septembre. Le conseiller fédéral était attendu pour une conférence sur la réforme des retraites au Musée cantonal des Beaux-Arts. Déjà à l'intérieur du bâtiment, il a évité de se confronter au mécontentement exprimé par les femmes, mais également les hommes présents.

Les jeunes s'unissent contre AVS 21

L'Alliance des jeunes pour des retraites solidaires dénonce une réforme antisociale, au détriment des femmes et mauvaise pour le climat

Manon Todesco

La semaine dernière, à moins d'une vingtaine de jours avant la votation sur AVS 21, l'Alliance des jeunes pour des retraites solidaires, composée de partis de jeunes progressistes, de la jeunesse syndicale et des mouvements sociaux, tenait une conférence de presse le 7 septembre pour réitérer son opposition à la réforme. Pour l'Alliance, l'AVS doit être renforcée et non pas affaiblie, c'est pourquoi elle appelle les jeunes et les hommes, dont les sondages montrent qu'ils seraient favorables à AVS 21, à refuser cette réforme qu'elle qualifie d'«antisociale», qui se fait «au détriment des femmes» et qui est «mauvaise pour le climat».

ARGUMENTS ET SOLUTIONS

Pour Nicola Siegrist, président de la Jeunesse socialiste suisse, l'augmentation de la TVA et la menace de l'âge de la retraite à 67 ans devraient suffire à convaincre les hommes de s'opposer à AVS 21. «Rejetez cette réforme! Faites-le pour vous, mais aussi et surtout pour vos amies, pour vos mères, pour vos filles», a-t-il appelé.

De son côté, Léa Ziegler, représentante de la Grève féministe, regrette que les féministes doivent se battre pour la troisième

fois depuis 2004 contre l'augmentation de l'âge de la retraite. «Les retraites des femmes sont en moyenne 37% inférieures à celles des hommes. Cette situation est le résultat des inégalités salariales et du travail de care non rémunéré. Au lieu d'affaiblir l'AVS, il faut impérativement la renforcer pour augmenter les rentes et lutter contre la pauvreté des retraités.» Elle dénonce par ailleurs une réforme irréaliste, à l'heure où seule une personne sur deux est encore en emploi à un an de la retraite et que retrouver un travail dès 55 ans relève du «parcours de la combattante».

Julius Kopp, secrétaire de la jeunesse chez Unia, rappelle que ce n'est pas aux femmes de payer pour une réforme qui ne résout pas leurs problèmes, et pire, les aggrave. «Les véritables problèmes auxquels sont confrontés de nombreux retraités au quotidien ne sont pas concernés par AVS 21, à savoir les rentes trop basses. Souvent, les cotisations ne suffisent pas à assurer une bonne vie à la retraite – surtout pour les femmes. C'est pourquoi elles ont aujourd'hui des rentes indignement basses. Tant que cette situation ne changera pas, l'égalisation de l'âge de la retraite entraînera une détérioration de leur situation.» Le jeune syndicaliste dénonce également l'augmentation de la TVA de 0,4%, une mesure antisociale et... fatale! «Actuellement, les revenus réels et le pouvoir d'achat diminuent en raison de l'inflation, des hausses des prix de l'énergie et des primes d'assurance maladie. Dans cette situation tendue, le Parlement veut faire passer un double projet qui nous ferait tous payer plus – pour moins de rentes.» Des alternatives équitables à cette réforme qui n'est «ni juste, ni mesurée, ni solidaire» sont possibles, assurent les jeunes. Concernant le financement de l'AVS, ils proposent une augmentation paritaire des cotisations, ainsi qu'une augmentation des contributions de l'Etat à travers les bénéfices de la BNS. «Nous pourrions également fusionner le premier et le deuxième pilier selon le système de répartition de l'AVS, qui a fait ses preuves», propose Margot Chauderna, coprésidente des Jeunes Verts.

DÉTÉRMINATION

Très engagée, l'Alliance des jeunes pour des retraites solidaires est mobilisée de toutes ses forces pour que la réforme soit rejetée. «Nous nous opposons notamment à la campagne éhontée et fondée sur la peur menée par la droite bourgeoise, prévient-elle dans un communiqué de presse. L'affirmation selon laquelle l'AVS ferait faillite en cas de Non à cette réforme et que la population n'aurait donc plus de retraite est absurde.» ■



Parmi les jeunes présents, Margot Chauderna des Jeunes Verts, Julius Kopp, secrétaire de la jeunesse chez Unia et Nicola Siegrist, de la Jeunesse socialiste suisse.

«Nous allons mobiliser jusqu'au dernier jour»

Propos recueillis par
Manon Todesco

C'est la dernière ligne droite de la campagne contre AVS 21. Vania Alleva, présidente d'Unia, répond à nos questions.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment percevez-vous la fin de la campagne?
D'après les réactions que nous recevons sur le terrain, les gens partagent notre avis selon lequel les rentes sont aujourd'hui trop basses. Nous devons continuer à faire passer le message que ce projet de démantèlement affaiblit l'AVS. C'est le signal de départ pour une retraite généralisée à 67 ans, et bien au-delà.

Comment pouvons-nous continuer à mobiliser et à convaincre les indécis?
En étant proches des gens et en leur parlant. C'est un combat que nous mènerons jusqu'au dernier jour, car il nous concerne toutes et tous.

Le dernier sondage de Tamedia montre de nombreux clivages autour d'AVS 21...

La question divise surtout dans les couches sociales. Les personnes aux revenus faibles ou moyens comprennent que le démantèlement de l'AVS se fera à leurs dépens. Seuls les 8% les plus riches peuvent profiter d'une AVS faible en transférant leurs cotisations salariales vers les

deuxième et troisième piliers. Nous devons également faire comprendre aux hommes mariés qu'AVS 21 est une première étape de démantèlement qui coûtera à chaque couple 24 000 francs. Il faut aussi que les autres hommes comprennent qu'ils doivent stopper dès maintenant le démantèlement prévu et qui va suivre, qui touchera aussi concrètement leurs rentes.

Le rapport publié par le Conseil fédéral sur la différence globale de revenus du travail entre les femmes et les hommes montre que les femmes gagnent toujours moins que les hommes, que ce soit au travail ou à la retraite. Dans quelle mesure la réforme



Le combat contre AVS21 nous concerne toutes et tous, souligne Vania Alleva, ici lors de la grande manifestation nationale du 19 septembre de l'année dernière contre cette réforme.

LPP 21 LA RÉFORME NE SERA PAS DÉBATTUE CETTE SESSION AUX ÉTATS

Renvoyée en commission par le Conseil des Etats en juin, la réforme du 2^e pilier, LPP 21, devait revenir au Parlement durant la session qui a débuté cette semaine. Or ce ne sera pas le cas. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique chargée de l'examiner a informé de son report, car son projet ne sera pas prêt à être discuté. Cela a provoqué la réaction indignée des syndicats et du Parti socialiste, cette réforme étant annoncée comme un moyen de compenser en partie les fortes inégalités entre femmes et hommes dans la LPP. «Alors que chacun sait que seule une augmentation des rentes AVS résoudrait le problème des rentes trop basses, les employeurs et le camp bourgeois promettent à la place depuis des mois des solutions rapides dans le 2^e pilier. Or ce château de cartes s'est effondré avec la décision de la commission du Conseil des Etats. Le message aux femmes est scandaleux: vous n'avez qu'à attendre et espérer! Et d'abord, à accepter un démantèlement des rentes AVS», dénonce l'Union syndicale suisse (USS). «Seul un Non à AVS 21 le 25 septembre créera la pression politique nécessaire pour améliorer les rentes actuellement insuffisantes des femmes. La stabilité financière de l'AVS est garantie pour les prochaines années», écrit la fédération, estimant qu'il reste ainsi suffisamment de temps pour concevoir une réforme de la LPP prenant en compte les intérêts de tous. Avec ce report, c'est l'un des arguments des partisans d'AVS21 qui s'effondre aussi. Eux qui prétendent qu'il est nécessaire d'accepter la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans puisque des solutions en leur faveur vont voir le jour dans le 2^e pilier. Pour Mattea Meyer, coprésidente du Parti socialiste suisse, «il n'est toujours pas clair que les rentes des femmes seront effectivement améliorées par la réforme de la LPP, une fois qu'elle aura été discutée. Refuser AVS 21, qui entraîne une réduction des rentes des femmes, est donc d'autant plus important». ■ SH

RETRAITÉS DES PERTES PRÉVISIBLES DE 450 À 500 FRANCS PAR MOIS...

«Le Conseil fédéral laisse tomber les retraités.» C'est ainsi que l'Union syndicale suisse (USS) résume la décision du Conseil fédéral prise la semaine dernière de rejeter trois motions déposées en juin au Parlement. Ces motions demandant la pleine compensation des rentes AVS et AI à l'inflation dès le 1^{er} janvier 2023. Selon la loi, ces rentes sont adaptées tous les deux ans selon un indice mixte composé d'une part de l'évolution des prix et de l'autre de l'évolution des salaires. «Or si ce mécanisme normal était appliqué cette année, la rente AVS moyenne perdrait de sa valeur réelle. En effet, l'évolution des salaires reste à la traîne du renchérissement, et tire le résultat vers le bas. Le renchérissement serait donc au mieux compensé pour moitié», note l'USS dans un communiqué. La fédération estime qu'en raison de l'absence de compensation du renchérissement dans les rentes du 2^e pilier et de l'explosion annoncée des primes maladie, la perte de pouvoir d'achat pour un couple de retraités à revenu moyen pourrait être de 450 à 500 francs par mois sur la rente totale (AVS et LPP). L'USS ne s'explique pas le rejet par le Conseil fédéral de ces motions demandant une adaptation extraordinaire des rentes alors que l'inflation «a poursuivi son accélération en août». Elle rappelle que dans d'autres situations d'explosion des prix, les retraités avaient été adaptés en urgence: «En 1990 par exemple, la loi avait été modifiée en décembre et en avril suivant, à l'expiration du délai référendaire, tous les retraités avaient eu droit à une allocation de renchérissement. Cet exemple le montre: une compensation intégrale est non seulement possible, mais nécessaire.» Les motions, émanant des rangs socialistes et du Centre, seront discutées au Parlement lors de la session extraordinaire sur le pouvoir d'achat, programmée pour le mercredi 21 septembre au Conseil national, et pour le lundi 26 septembre au Conseil des Etats. La balle est maintenant dans le camp des parlementaires. ■ SH

Des cours favorisant des résultats rapides et durables

A Lausanne, le centre Cefori propose des cours de qualité en français et en informatique de base, pour une somme modique

Line Golestani

L'association Cefori (Centre de formation et de ressources pour l'intégration), mandatée par la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud et le Centre social d'intégration des réfugiés, rassemble dans ses cours un public très divers. «Cela permet par exemple à des personnes réfugiées de côtoyer des ressortissants et des ressortissantes de pays européens vivant en Suisse depuis longtemps», remarque Isabel Pérez, directrice de l'association.

Depuis cette année, le centre de formation a également obtenu un mandat de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire dans le cadre de la campagne «Simplement mieux» qui cible les adultes rencontrant des difficultés liées à la maîtrise des compétences de base (lecture, écriture, mathématiques, informatique). Grâce à ce programme, des personnes ne recevant aucune prestation sociale, en emploi, en recherche d'emploi, ou qui envisagent de reprendre une formation, peuvent suivre des cours de renforcement en français (des niveaux A1 à B2) et en informatique au prix de 50 francs la session de 90 heures de cours.

LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME

«Parmi nos apprenants, on trouve des personnes qui ont un emploi, mais rencontrent des difficultés du fait de leurs faibles compétences en informatique de base, et ont des lacunes en français», explique Isabel Pérez. Des activités qui ne nécessitent pas le passé aucune connaissance du numé-

rique, telles que les soins à la personne, exigent à présent de savoir utiliser un iPad ou un ordinateur, ainsi que remplir un formulaire en ligne ou rédiger un rapport. Les personnes en situation d'illectronisme se retrouvent alors en grande difficulté. «Lorsqu'une entreprise veut réduire ses effectifs, ces personnes n'ayant pas acquis certaines connaissances de base sont souvent les premières à être mises à l'écart», remarque la codirectrice de l'association. Savoir joindre un dossier de candidature à un courriel ou commander un extrait du casier judiciaire en ligne sont devenus des aspects indispensables de la recherche d'emploi. «Nos cours permettent d'acquies ces compétences utiles à de nombreuses démarches professionnelles et administratives», précise Isabel Pérez. Les cours du Cefori se déroulent en journée ou en soirée, dans les locaux de l'association au centre de Lausanne. Cette dernière, qui répond à des critères de qualité très stricts, est dotée des labels FIDE et eduQua. Ses formateurs sont tous au bénéfice d'un brevet de formateur d'adultes et de diplômés reconnus dans la matière qu'ils enseignent.

Au sein du Cefori, les cyclistes d'Afghanistan accueillies par la Suisse côtoient des immigrés du sud de l'Europe et des ressortissants de la corne de l'Afrique. Ces interactions entre personnes aux parcours très variés participent également à une meilleure insertion socioprofessionnelle et culturelle des participants. ■

Plus d'informations sur: cefori.ch, ou par téléphone au: 021 323 12 16.

La pandémie sous l'angle de sa dimension sociale

Un volume des «Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier» propose un aperçu de l'impact du Covid-19, aussi à la lumière d'événements passés

Sonya Mermoud

Entre semi-confinements, télétravail, fermeture des écoles, suspension d'activités jugées non essentielles, gestes barrière, masques, pro et anti-vaccins... la pandémie de Covid-19 a bouleversé nos vies. Débutée en 2020, la crise sanitaire a aussi jeté une lumière crue sur des réalités relativement occultées de la société et des dysfonctionnements. Les images de longues files de personnes se pressant devant les centres de distribution de sacs d'aide alimentaire, le poids pesant sur les épaules du personnel soignant surchargé, applaudit les premiers mois aux balcons, les mesures dictées tantôt par la protection des plus fragiles, tantôt par la défense d'intérêts économiques... ont marqué cette période extraordinaire. Dans ce contexte, l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) a décidé de consacrer un de ses Cahiers à ce sujet, sans toutefois pouvoir prétendre à un premier bilan au regard de la présence de variants toujours actifs... Intitulé *En temps de pandémie*, ce nouveau volume évoque des chapitres de cette crise, enrichi de contributions d'histoire. Il analyse cette expérience collective du point de vue du monde du travail et de ses conséquences sociales. Tout en examinant aussi l'évolution socioprofessionnelle de catégories de salariés confrontés à l'urgence sanitaire. En introduction à l'ouvrage, Charles Heimberg précise:

«Le regard que l'on peut porter sur la pandémie avec les outils de réflexion de l'histoire conduit notamment à souligner trois de ses aspects majeurs. Le premier, c'est son caractère global qui a rendu très difficile sa compréhension et sa gestion à la bonne échelle (...). Le deuxième, c'est l'intense expérience de l'incertitude qu'elle nous a fait vivre. Le troisième, enfin, ce sont toutes les souffrances et les précarités sociales qu'elle a à la fois révélées et provoquées.»

THÉMATIQUES VARIÉES

L'historien interroge également les conséquences de la crise sur le monde du travail et l'usage irréflecté de la notion d'absentéisme appliquée à des salariés ayant contracté la maladie. «Certes, la très forte circulation du virus à un moment donné a forcément provoqué de nombreuses incapacités de travail, du personnel soignant notamment, entre quarantaines et isolements, et contribué aussi à de fortes tensions observées quant à la charge des hôpitaux. Mais parler d'absentéisme dans ce cas, c'était occulter la gestion néolibérale de la santé publique, les économies budgétaires et le manque d'effectifs observés depuis des années.»

Le dossier de l'AEHMO regroupe des textes aux thématiques variées, centralisées sur des aspects spécifiques de la crise du Covid-19, aussi à la lumière d'évolutions et d'événements passés. A titre d'exemple, l'historien Séverin Yersin évoque les luttes anciennes qui ont consisté

à contester la vaccination contre la variole à la fin du XIX^e siècle; Joëlle Droux se concentre sur la souffrance au travail dans l'éducation spécialisée entre 1950 et 1970, recourant à des dessins de presse tirés d'une revue professionnelle de l'époque; David Gygax, responsable du SSP, aborde dans le cadre d'un entretien accordé à Françoise Pitteloud le syndicalisme hospitalier face à la gestion néolibérale; Diego Cabeza, du Sit, rend compte de l'introduction à Genève d'une loi d'assistance aux plus démunis, propre à aider notamment les sans-papiers, et contestée par un «référéndum de la honte»... Une série de chroniques viennent encore enrichir l'ouvrage. ■

En temps de pandémie, AEHMO & Éditions d'en bas, 2022.

Disponible en librairie ou directement auprès de l'Association sur: aehmo.org/commander-un-ouvrage



COURRIERS

LETTRE À MON PÈRE

Cher Papa,
Que penses-tu de la votation de l'AVS du 25 septembre prochain? Toi qui as toujours travaillé, malgré les conditions pénibles de ton job à l'usine, les équipes de nuit, le bruit, la chaleur... Me conseillerais-tu de travailler un an de plus? Afin de sauver notre AVS, qu'ils disent.
Penses-tu que nous n'avons pas assez d'argent en Suisse pour vivre une retraite décente sans avoir à travailler un an de plus? Est-ce qu'avec le travail familial, les tâches ménagères, le soin des autres, les femmes n'ont pas assez de labeur durant leur vie? Je te demandais toujours ton avis.
Eh oui car aujourd'hui tu n'es plus avec nous, tu n'as pas eu le temps toi de «profiter» de ta retraite, tu es parti à 61 ans. Pensez-vous qu'avec la vie que nous vivons, nous arriverons à effleurer cette retraite tant attendue? Pensez-vous que nous finirons en bonne santé afin de «profiter» de ces années de liberté? Aujourd'hui on nous demande plus, toujours plus, de payer plus et de vivre moins.
Je demande à tous et à toutes de réfléchir avec grande attention à la prochaine votation.
Nous avons tous un parent, un ami, un enfant, qui n'a jamais atteint cet âge tant attendu, pensons à eux, à nous, et à quoi bon se tuer à la tâche... ■

Ludi Caloz, Réchy

L'AVS NOUS APPARTIENT

En marge de la votation fédérale sur AVS21, il convient de ré-affirmer que cette assurance sociale appartient à tous les cotisants contribuant à l'économie de la Suisse.
De ce fait, il est inapproprié que notre assurance vieillesse doive se rapprocher du modèle des assurances privées, qui ont seulement un caractère financier et non humain. Il faut remettre notre préoccupation humaine au centre de cette assurance.
Au sujet de la santé économique de cette assurance, elle est bien meilleure que ce que nous racontent les politiciens de droite proches du monde de la finance.
La peur engendrée par la sinistrose ambiance est néfaste à l'octroi de meilleures rentes vieillesse, qui n'ont plus été revalorisées depuis 1975. Tous les rentiers ont droit à des rentes vieillesse dignes d'une existence décente, après une vie de labeur au service de l'économie. Ce n'est que justice.
La volonté d'augmenter l'âge de la retraite des femmes, constitue une monstrueuse injustice. Car, pour un travail d'égale valeur, elles n'ont pas droit en majorité à un salaire d'égale valeur à celui des hommes.
Autre chose, vouloir augmenter la TVA pour financer l'AVS relève de la bêtise crasse en période d'inflation.
Toute cette agitation autour de l'AVS, cache la volonté d'augmenter la part des assurances privées par l'intermédiaire du 3^e pilier. Ce dernier, étant très onéreux, il n'est de ce fait que peu accessible à beaucoup de salariés. Ceci, parce qu'il faut verser des primes très élevées pour avoir des rentes ou un capital, digne de ce nom.
C'est pour toutes ces raisons, qu'il faut voter Non à AVS21 et à l'augmentation de la TVA. Premièrement parce que l'AVS nous appartient, deuxièmement parce que la TVA est un impôt antisocial car il ne fournit pas une juste répartition et redistribution des richesses produites dans notre pays. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont

BRÈVES

LAUSANNE «TRAVAILLER JUSQU'À 70 ANS, ÇA VOUS DIT?»

Le Comité unitaire vaudois contre AVS 21, le collectif Grève féministe Vaud et Pôle Sud, le centre socio-culturel de l'Union syndicale vaudoise invitent les personnes intéressées à une soirée film et débats, avec la projection du documentaire «Travailler jusqu'à 70 ans, ça vous dit?» réalisé par Olga Baillif et Myriam Gazut pour l'émission *Temps présent* de la RTS. Cette soirée a lieu ce jeudi à 20h dans les locaux de Pôle-Sud à Lausanne*. Il sera animé par Geneviève de Rham du groupe de travail AVS 21 de la Grève féministe. ■ LES

* Jeudi 15 septembre à 20h, Pôle-Sud, av. J.-J. Mercier 3, Lausanne.



PAKISTAN SOLIDAR APPELLE AUX DONS POUR UNE AIDE D'URGENCE

Solidar Suisse a lancé une récolte de fonds pour venir en aide aux personnes touchées par les violentes pluies de mousson qui ont provoqué des inondations et une catastrophe humanitaire d'une ampleur exceptionnelle au Pakistan. Début septembre, on dénombrait plus de 33 millions de personnes touchées et plus de 1200 décès depuis juin.
«Cette année, la mousson a produit des effets d'une violence inégalée. On parle d'une mousson monstre qui a complètement submergé un tiers du pays. Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence. Des millions de personnes sont touchées par ces inondations et ont besoin d'une aide immédiate», informe Solidar Suisse qui est active au Pakistan depuis de nombreuses années. Elle fournit déjà une aide d'urgence à quelque 7000 personnes. La population a besoin de nourriture, d'articles de cuisine, de kits d'hygiène et de matériel pour se loger (tentes, moustiquaires, etc.).
«La catastrophe a pris des proportions indescriptibles, dépassant même celles des énormes inondations de 2010. Les gens ont tout perdu. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés, nous devons agir sans attendre», avertit Ahamand Siddiqi Zishan de Solidar Suisse au Pakistan. Pour soutenir cette aide d'urgence, il est possible de faire un don sur le site de Solidar: solidar.ch/fr/inondations-au-pakistan. ■

L'ES



NEUCHÂTEL LES BANQUES DANS LE VISEUR

A l'occasion de la tenue de la Journée des banquiers organisée par SwissBanking à Neuchâtel le 15 septembre, le collectif Neuchâtel sans banques appelle à se mobiliser. Dans une invitation, le mouvement fustige le soutien des banques à l'exploitation des énergies fossiles, au nucléaire, à l'industrie de l'armement et donc aux guerres, aux plus riches et aux dictateurs du monde entier qui y cachent leurs fortunes.
«Alors qu'une nouvelle crise économique, après celle de 2008 qui a été largement provoquée par les banques, touche des milliards de personnes à travers le monde, il est urgent de construire des alternatives au système capitaliste mortifère», écrit le collectif. Un rassemblement sera organisé à 15h30 devant la Fontaine de la Justice avant un accueil des banquiers au Temple du Bas. Musique, ateliers et charivari sont prévus. A 19h30, à l'avenue de la Gare 3, une conférence sur le rôle des banques et de l'Association suisse des banquiers (ASB) sera donnée par l'historien Sébastien Guex, professeur à l'Université de Lausanne. ■ AA

CINÉMA DANS LES COULISSES DES PROCÈS CLIMATIQUES



Etat de nécessité, le nouveau documentaire du réalisateur suisse Stéphane Goël plonge dans deux affaires judiciaires impliquant des activistes climatiques. L'une retrace le procès lié à une partie de tennis dans la succursale de Credit Suisse à Lausanne, l'autre au Black Friday à Fribourg. Dans les deux cas, pour défendre les militants, un collectif d'avocats s'est constitué. Certains seront présents pour partager leurs plaidoiries, à l'issue des deux projections prévues en avant-première: le mercredi 21 septembre à la Comédie de Genève à 19h, puis le jeudi 13 octobre au Théâtre de Vidy à Lausanne à 19h30. ■ AA

Gratuit, mais réservations conseillées sur: comedie.ch/fr/programme/evenements/etat-de-necessite vidy.ch/etat-de-necessite-film

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison du Jeûne fédéral, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 28 septembre. ■

La rédaction

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).
Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Fondue traditionnelle

Comme de coutume, nous organisons la traditionnelle fondue de notre groupe. Ce repas aura lieu le **mercredi 21 septembre dès 11h30**. Attention nouveau local: Salle de paroisse protestante, rue du Doubs 107, arrêt du bus Bibliothèque. Bus de départ à la Gare, direction Hôpital.

Veuillez-vous inscrire auprès de Didier Gigon, tél. 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55 **jusqu'au 19 septembre**.

Tous les membres et amis sont cordialement invités. Nous nous réjouissons de passer un bon moment ensemble et surtout n'oubliez pas votre bonne humeur. *Didier Gigon, président*

TRANSJURANE

DÉMÉNAGEMENT SECRÉTARIAT DE DELÉMONT

Le secrétariat Unia de Delémont déménage! Il sera fermé du 26 au 30 septembre. Il rouvrira le 3 octobre, à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadés, 2^e étage.

HORAIRES PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h. (Fermé du 26 au 30 septembre).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. (Fermé du 26 au 30 septembre).
Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

CONVOCATION

Assemblée générale de section

La dernière des assemblées de section convoquée par Unia Vaud, ouverte à tous les membres, aura lieu **ce jeudi 15 septembre à 19h30**, à la Paroisse Notre-Dame à Vevey, pour la section Riviera-Est vaudois.
A l'ordre du jour: **1.** Mot de bienvenue.
2. Pouvoir d'achat et salaires. **3.** Votation sur AVS 21 et avenir des retraites avec Véronique Polito, vice-présidente d'Unia. **4.** Mobilisations dans la construction 2022. **5.** Grève féministe 2023. **6.** Divers.
Inscriptions auprès de: vaud.unia.ch/ag ou 0848 606 606

CONFÉRENCE PUBLIQUE

AVS 21 et avenir des retraites

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, donnera une conférence publique **le jeudi 15 septembre à 20h au Sentier**, à la salle du Conseil communal de l'Hôtel-de-Ville.
Soirée organisée par Unia Vaud, en collaboration avec le Parti socialiste de la vallée de Joux.

L'INITIATIVE POUR UN FONDS CLIMAT EST LANCÉE

Le PS et les Verts, avec le soutien des syndicats, proposent d'investir chaque année entre 0,5% et 1% du PIB dans la transformation écologique de la Suisse

Textes Manon Todesco

La protection du climat et de la biodiversité, ainsi que la sécurité de l'approvisionnement étant des tâches publiques, elles doivent être financées par un fonds public: telle est la conviction du Parti socialiste et des Verts, qui ont lancé officiellement leur initiative pour un fonds Climat le 6 septembre dernier à Berne.

Dans les détails, le texte prévoit que le pays investisse chaque année entre 0,5% et 1% du produit intérieur brut dans la transformation écologique et, ainsi, atteigne ses objectifs climatiques. Soit plusieurs milliards de francs tous les ans pour développer les énergies renouvelables, les transports publics, décarboner notre industrie ou encore assainir les bâtiments. Une mesure qui ne viendra pas remplacer les dispositions actuellement en vigueur mais compléter celles qui existent déjà dans le domaine du climat et de l'énergie.

URGENCE

Après les canicules et la sécheresse que nous avons connues cet été, il faut se rendre à l'évidence: la crise climatique s'aggrave et menace notre planète. «Or, les conditions-cadres actuelles ne permettent pas à la Suisse d'atteindre ses objectifs climatiques», remarque Balthasar Glättli, président des Verts et conseiller national zurichois. «Le fonds nous permet d'agir plus vite et de manière plus ambitieuse pour protéger le climat.»

Pour Mattea Meyer, coprésidente du PS suisse, nous devons accomplir ensemble ce qu'elle appelle la tâche du siècle. «Organiser l'économie et la société de manière sociale et écologique afin que cette planète soit porteuse d'avenir pour les générations futures.» Pour les initiateurs, la Suisse a sa part de responsabilité, et a les moyens d'agir. «La Suisse participe de manière disproportionnée au déclin mondial de la biodiversité, expose Isabelle Pasquier-Eichenberger, vice-présidente des Verts et conseillère nationale de

Genève. C'est donc une des priorités pour lesquelles nous voulons donner à la Confédération les moyens d'agir.»

SECTEUR PORTEUR

Au-delà de la crise climatique, miser sur les énergies renouvelables permettrait de sortir de l'impasse de la crise énergétique, et donc d'assurer notre sécurité d'approvisionnement.

«Les mesures existantes sont loin d'être suffisantes, selon Roger Nordmann, président du groupe parlementaire socialiste et conseiller national (VD). Il est nécessaire d'ajuster la stratégie énergétique et de soutenir massivement tous les investissements dans la valorisation des énergies propres: le soleil, l'eau, la chaleur du sous-sol et le vent, qui arrivent gratuitement en Suisse.»

Par ailleurs, en encourageant le développement des énergies renouvelables, l'initiative crée de la valeur ajoutée locale et des emplois, et permet des formations initiales et continues dans des métiers d'avenir et des branches prometteuses. Les auteurs de l'initiative n'en doutent pas, la valorisation des infrastructures apportera au commerce régional le plus grand volume de commandes de ces dernières décennies.

«Il manque des milliers de spécialistes dans le domaine de l'économie durable, souligne Peppina Beeli, secrétaire politique à Unia et représentante des syndicats. Dans la planification et le montage solaire, dans le domaine de la technique et de l'enveloppe du bâtiment, mais aussi dans des secteurs qui ne contribuent pas directement à la décarbonation, mais qui sont pauvres en émissions et dont nous dépendrons de plus en plus, par exemple les soins.» L'initiative pour un fonds Climat a la volonté de renforcer l'économie locale, créer des emplois et garantir la sécurité sociale. «Ces dernières décennies, nous avons raté l'occasion d'investir dans la production d'énergie renouvelable, mais nous corrigeons cela avec cette initiative.» ■

Pour signer l'initiative, rendez-vous sur: sp-ps.ch/fr/campagne/fondsclimat



Valoriser les énergies propres, que ce soit le soleil, l'eau, la chaleur du sous-sol ou le vent, permettra de faire face aux défis climatiques et à la crise énergétique, mais favorisera également la création d'emplois. Ici, le montage d'une des éoliennes du Mont-Crosin, dans le Jura bernois, en 2010.

«TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL VONT DE PAIR»

Trois questions à Peppina Beeli, secrétaire politique en charge du climat à Unia.

QUESTIONS REPONSES

Pourquoi est-ce important pour Unia de soutenir cette initiative?

Pendant des décennies, la politique climatique suisse a été axée sur les mécanismes du marché et sur une politique de décisions individuelles en matière de consommation. Cette politique a manifestement échoué! Un défi de l'ampleur du réchauffement climatique ne peut être relevé que par un effort collectif, des investissements courageux et un service public fort. L'initiative pour un fonds climatique met enfin sur la table une proposition valable à cet effet. Elle rappelle à bien des égards le papier d'orientation «Transformation écosociale!» adoptée par les délégués lors du dernier congrès d'Unia.

En quoi ce fonds Climat est une bonne chose pour le monde du travail?

Nous, les syndicats, sommes convaincus qu'une transformation écologique ne peut être réalisée qu'en même temps qu'un développement social. C'est pourquoi il est particulièrement important pour nous que l'initiative du fonds Climat prévoie également le fi-

nancement de mesures de formation, de formation continue et de reconversion professionnelle, y compris des contributions au coût de la vie pendant la période de formation. Le système suisse de formation et de formation continue est extrêmement avare en ce qui concerne les adultes qui souhaitent se réorienter ou se perfectionner professionnellement. L'initiative propose donc un véritable progrès social à cet égard. Et nous en avons aussi besoin pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée que nous connaissons dans les secteurs dont nous avons besoin pour une économie durable!

Quelles sont les chances de cette initiative?

Je suis sûre que l'initiative est dans l'air du temps. Avant tout, il est important que les signatures puissent être récoltées rapidement afin que l'initiative puisse être votée au plus vite. Car la crise climatique s'explique notamment par une tragique histoire de temps perdu et d'occasions manquées. En 1995, par exemple, les syndicats suisses et les organisations environnementales avaient présenté un plan pour un «programme d'emploi écologiquement judicieux». Si la Suisse avait suivi les recommandations des syndicats il y a un quart de siècle, nous n'aurions pas à trembler aujourd'hui pour notre sécurité d'approvisionnement... ■

Les syndicats veulent atténuer les factures d'électricité

Les ménages vont payer plus cher le kilowattheure, l'Union syndicale suisse demande la mise en place de «mesures d'accompagnement»

Textes Jérôme Béguin

On s'en doutait un peu: les tarifs de l'électricité vont prendre l'ascenseur en 2023. Selon les calculs de la Commission fédérale de l'électricité, rendus publics le 6 septembre, nous devrions déboursier en moyenne 27% de plus l'année prochaine. Un ménage type consommant 4500 kWh par année recevra une facture de 1215 francs (+261 francs). Mais il ne s'agit que d'une moyenne, certains ménages paieront beaucoup plus, les prix pouvant varier considérablement entre les gestionnaires du réseau suivant la part de production propre et leur stratégie d'approvisionnement. A l'augmentation du prix de l'énergie, en raison notamment du prix élevé du gaz et de l'arrêt des centrales nucléaires françaises, s'ajoutent la hausse des tarifs d'utilisation du réseau et des redevances dues aux collectivités publiques. Les consommateurs devront ainsi assumer les coûts de la réserve hydraulique annoncée la semaine dernière par le Conseil fédéral.

L'Union syndicale suisse (USS) demande la mise en place de «mesures d'accompagnement». Les travailleurs à revenu modeste auront en effet beaucoup de peine à faire face au coup de massue de l'augmenta-



Le tarif de l'électricité devrait augmenter en moyenne de 27% pour les ménages en 2023.

tion simultanée de l'électricité, des charges locatives et des primes maladie. Les syndicats exigent en premier lieu que l'augmentation des taxes et des tarifs d'utilisation du réseau soient annulées et prises en charge par des fonds publics. Ils veulent aussi que les collectivités publiques propriétaires des entreprises d'approvisionnement utilisent leurs budgets pour atténuer efficacement la hausse des prix de l'énergie. Les aides ne doivent pas être uniquement destinées aux grandes entreprises d'électricité, à l'instar d'Axpo pour laquelle le Conseil fédéral débloque 4 milliards de crédit-cadre. L'USS invite enfin la Commission fédérale de l'électricité à surveiller de près les gestionnaires du réseau afin d'éviter d'éventuels abus sur les prix.

La faïtière syndicale estime que la Suisse ne parviendra à s'affranchir de la cherté de l'électricité qu'en accélérant le développement de la production indigène d'énergie renouvelable avec le soutien des collectivités publiques. ■

LA SUISSE S'EN SORT MIEUX GRÂCE AUX SYNDICATS

La hausse du prix de l'électricité est moins brutale en Suisse qu'ailleurs grâce aux garde-fous prévus dans l'approvisionnement de base. En Grande-Bretagne, par exemple, les prix de l'électricité ont triplé. Cette différence tient essentiellement à ce que notre pays a renoncé à ouvrir entièrement le marché de l'électricité. Le 22 septembre marque justement le 20^e anniversaire du refus par le peuple de la Loi sur le marché de l'électricité. Opposés à la libéralisation complète, la gauche et les syndicats avaient lancé un référendum soutenu par 52,6% des suffrages. ■

«ON EST EN TRAIN DE TRANSFORMER LE MONDE EN MÊME TEMPS QU'IL NOUS TRANSFORME»

Deux activistes écoféministes et altermondialistes étaient de passage à Lausanne du 2 au 4 septembre. L'Américaine Starhawk et la Française Juliette Rousseau ont partagé leurs expériences de militance



Le temps d'un week-end, Juliette Rousseau, à gauche, et Starhawk ont animé un atelier sur l'organisation des collectifs et le pouvoir d'agir au Jardin aux 1000 mains à Lausanne.

FLO ZURBRIGGEN

Textes Aline Andrey

La chaleur était au rendez-vous à la Maison du Peuple de Lausanne le 2 septembre à Lausanne. Celle émanant des corps et des âmes d'un public dense et attentif. Plus de 200 personnes, beaucoup issues de mouvements sociaux ou de collectifs militants, ont répondu présent à l'invitation du centre socioculturel Pôle Sud et du Jardin aux 1000 mains qui ont réuni deux militantes écoféministes exceptionnelles. La première, Américaine, est une voix majeure de l'écoféminisme. Starhawk, 71 ans, a commencé à militer contre la guerre au Vietnam, puis a été de toutes les luttes antinucléaires et anticapitalistes. Elle est formatrice à l'action directe non violente, ainsi qu'en permaculture. Sa démarche lie spiritualité et politique. Elle est l'autrice entre autres livres de *Rêver l'obscur: femmes, magie et politique* et de *Comment s'organiser?*, une bible pour nombre de collectifs. La seconde, Française, a été une professionnelle de la logistique militante, coordonnant, entre autres, la Coalition climat 21 lors de la COP en 2015. Juliette Rousseau est éditrice et écrivaine. Autrice de *Lutter ensemble: pour de nouvelles complicités politiques*, elle publie en ce moment son premier roman: *La vie têtue*.

Intitulée «Récits de militance joyeuse: regards croisés de deux figures féministes», la conférence avait pour objectif de partager des expériences de luttes pour inspirer les mobilisations actuelles et futures.

DE L'ÉCOFÉMINISME

En préambule, Starhawk rappelle que la militance ne se limite pas aux manifestations et change au cours de la vie. «Travailler sur les questions électorales me semble aujourd'hui essentiel aux Etats-Unis. Elever des enfants de manière saine et libératrice ou venir en aide à des personnes défavorisées sont autant de manières de militer.» Juliette Rousseau revient sur le livre de Starhawk *Rêver l'obscur*. «Il m'a réconciliée avec le féminisme, car pour ma génération, ce n'était pas une évidence. L'écoféminisme m'a permis de faire le lien avec l'altermondialisme. Je suis née en 1986, l'année où Tchernobyl a explosé, dans une région, la Bretagne, où de nombreuses luttes se sont déroulées contre des projets de centrales nucléaires.»

Starhawk souligne l'importance de renouer avec nos traditions païennes, notre lien à la Terre, de redonner de la valeur aux êtres vivants pour lutter contre les inégalités et le fascisme. La joie est invoquée. Mais une joie redéfinie, pensée non pas comme le synonyme du bonheur, mais comme

une transformation. «On est collectivement et individuellement en train de transformer le monde en même temps qu'il nous transforme, souligne Juliette Rousseau. Or, qui se soucie de comment la lutte nous affecte?»

DES INÉGALITÉS

L'écrivaine dénonce notamment qu'au sein même des groupes militants, les inégalités perdurent. «En France par exemple, la théorie est valorisée sur la pratique. Or, la théorie est encore très masculine, alors que les femmes et les personnes non-binaires sont très actives dans le travail de soins, essentiel et pourtant ni pensé ni visibilisé.» Starhawk sourit, et rappelle qu'aux Etats-Unis, au contraire, la pratique prime sur la théorie. Regrettant que l'anti-intellectualisme américain ne permette pas une réflexion approfondie, elle évoque les premiers groupes de femmes auxquels elle a participé dans les années 1970. «A cette époque, personne ne définissait le viol comme politique. C'était une question de malchance, ou alors qu'on le méritait! Or, le personnel est politique.» Reste que ces cercles avaient leurs limites, car essentiellement composés de femmes blanches...

Dans sa longue carrière militante, elle précise que l'impact des actions collectives se mesure parfois seulement des années après. Et souligne l'importance

d'une structure claire, de la formation, des rituels – moyens d'unir, d'exprimer la créativité et la joie – et du bon accueil des nouvelles personnes. «Lors de la mobilisation contre le Dakota Access Pipeline, les militants et les militantes qui arrivaient passaient d'abord dans un espace d'orientation où les autochtones expliquaient les règles. C'était essentiel.»

«La culture de la confiance est aussi importante, renchérit Juliette Rousseau. Les groupes les plus enthousiasmants sont ceux qui font confiance. Si tu te plantes, ce n'est pas grave. La structure ne doit pas reposer que sur quelques individus. Chaque groupe passe par certaines phases. Il ne faut pas préjuger, parce qu'on a de l'expérience, de ce que va donner un mouvement.»

DE L'ANCRAGE DES COLLECTIFS

Toutes deux évoquent des luttes qui leur tiennent à cœur. Pour Starhawk, le combat contre une centrale nucléaire en 1981 ou le blocage de l'OMC à Seattle en 1999: «C'était le début du mouvement antiglobalisation. Et j'ai été émerveillée par tous ces jeunes présents, si joyeuse en voyant l'immense créativité du mouvement.»

Juliette Rousseau fait, elle, référence à la victoire citoyenne, il y a 40 ans (elle n'était donc pas née), contre l'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff. Puis, sur l'expérience de la Zad

de Notre-Dame-des-Landes où elle a vécu. Elle souligne la capacité à rêver, la créativité des jeux de mots, les actes fous: «Dans les deux cas, la lutte est partie d'une communauté de vie réelle, de personnes qui défendaient leur territoire. Etre enraciné quelque part est fondamental pour penser la radicalité de nos luttes. Cependant, dans les deux exemples cités, c'est l'Etat qui a fini par renoncer, avec pour conséquence l'affaiblissement du collectif. Je me demande encore comment faire pour construire des forces au-delà des contextes d'affrontements immédiats?» Et d'ajouter: «On vit une période difficile où la culture – les bouquins, les films... – est tournée vers le fatalisme, la dystopie. C'est le moment de refuser cette fatalité, quand bien même la lutte est difficile. Et quoi de mieux qu'une lutte collective, car collectivement on peut voir beaucoup plus loin, dépasser les limites qu'on a chacun dans nos têtes.»

Starhawk conclut: «Le radicalisme rigide tue le mouvement. Pour contrer le fascisme qui monte aux Etats-Unis, et ailleurs, un mouvement large qui puisse réunir une diversité de personnes, de la gauche au centre est nécessaire. Si la gauche s'entre-déchire ce sera impossible.» ■

Les interventions sont disponibles sur: looseantenna.fm

«Trouver du commun, dans l'hétérogénéité»

Trois questions à Juliette Rousseau, autrice de *Lutter ensemble: pour de nouvelles complicités politiques*.*

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est votre regard sur la convergence des luttes, notamment syndicales, féministes et écologiques?
C'est une vaste question, fondamentale. L'enjeu est de faire se rencontrer des cultures politiques différentes. Trouver du commun, dans l'hétérogénéité, permet de faire du politique. Organiser les gens sur leur lieu de travail est important. Par exemple, en France, la grève féministe ne prend pas, car, au sein même des mouvements féministes, les référentiels et les pratiques sont différents. Dans les syndicats, les féministes sont essentiellement de la génération précé-

dente. Par ailleurs, conserver certains emplois tels qu'ils sont alors que nous sommes face à des contingences écologiques est impossible. Au sein des syndicats français, des liens se créent de plus en plus avec les mouvements écologistes. En 2015, lorsque j'ai coordonné le mouvement de la société civile lors de la COP21, les syndicats ne prenaient pas du tout ces questions au sérieux.

Votre militance a évolué au fil des ans...

Aujourd'hui, je n'aime plus me définir comme militante, car c'est comme une façon de se distinguer des autres. Je me dirais plutôt comme quelqu'un de gauche. Une position qui impacte tous mes gestes au quotidien. Il n'y a pas un moment où j'arrête de vouloir changer le monde pour un avenir désirable – ou un avenir tout court – et davantage de justice sociale. L'écriture et l'édition font partie de mes outils.

Lors de la conférence, vous avez parlé de traumas. Quels sont-ils?

J'ai grandi, en tant que femme, dans un milieu patriarcal; j'ai vécu de la répression politique lors de luttes collectives et j'habite dans un milieu rural de plus en plus abîmé. Je vis en Bretagne, mais pas celle des cartes postales, celle de l'agro-industrie qui produit céréales, viande, lait, énergie, à une telle échelle qu'on peut parler d'extractivisme. Ses territoires sont saccagés. Pour les agriculteurs, qui se sont rendus malades en même temps que leurs terres, les ouvriers et les transporteurs routiers, c'est très compliqué de repenser leurs pratiques face au changement climatique. Mais ils n'auront pas le choix. ■

*Editions Cambourakis.

DE LA JOIE TRANSFORMATRICE

Durant l'atelier de deux jours proposé par le Jardin aux 1000 mains et Pôle Sud à Lausanne, une cinquantaine de personnes, issues pour la plupart de milieux militants, ont approfondi les questions de gouvernance, de pouvoir d'agir et de joie au sein des collectifs. «Plus la structure est claire et formalisée, plus cela évite les prises de pouvoir», relate Flo Zurbriggen qui a coorganisé l'atelier avec Elise Magnenat. Cette dernière renchérit: «Starhawk a aussi différencié deux pouvoirs: celui que tu obtiens en t'impliquant par l'action, et celui qui provient des privilèges inhérents à ta situation sociale (être un homme blanc, par exemple). Pour elle, il s'agit de mettre en avant le pouvoir gagné (*earned power*) du pouvoir non gagné (*unearned power*). Valoriser "le pouvoir du dedans" et minimiser "le pouvoir sur" est aussi central dans la pensée de Starhawk. Le premier étant cette capacité à sentir intérieurement notre propre pouvoir d'agir.»

La notion de joie a été aussi au cœur de ces deux jours de formation. «La joie définie comme force de transformation et de renforcement du pouvoir d'agir. Elle passe notamment par la connexion profonde aux autres, à la nature et aux territoires. Contrairement au bonheur, il n'y a rien de confortable dans cet état», ajoute Elise Magnenat. «Finalement, malgré la complexité de la pensée de Juliette Rousseau, le cœur de son message est de lâcher prise sur la théorie et la morale, explique en riant Flo Zurbriggen. Elle nous invite à créer des liens significatifs et d'interdépendances avec les autres et les territoires à défendre. C'est de ces relations affectives, amicales, romantiques que naissent de véritables complicités subversives. Nos actions sont alors guidées par nos affects et non par des injonctions morales. C'est là qu'il y a mouvement et transformation. C'est ainsi que les collectifs peuvent devenir inclusifs.» ■